

Communiqué de presse

30/03/2021

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ALEFPA ET LE CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE POUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Centre Hospitalier de Mayotte et l'ALEFPA ont conclu, le mardi 23 mars, en présence du vice-président du Conseil Départemental Issa Issa Abdou, une convention de partenariat visant à pallier au manque de structures dédiées au polyhandicap sur l'île.

Comme l'a indiqué Michel Caron, le Président de l'ALEFPA, lors de cette signature en visioconférence :
« *Au-delà du fait très important qu'elle marque une étape dans l'implantation et la mobilisation de l'alefpa à Mayotte, cette convention, par la collaboration qu'elle induit, vient renforcer la prise en charge du polyhandicap, notamment chez les enfants et adolescents sur l'île* ».

Pour toujours mieux accompagner les personnes en situation de handicap, avec le souhait constant de la proximité, les nouveaux partenaires ont choisi de mettre leurs compétences en commun : le Centre Hospitalier dirigé par Catherine Barbezieux mettra à disposition ses locaux et ses structures médicales tandis que l'ALEFPA formera et sensibilisera le personnel hospitalier au polyhandicap traduisant ainsi la complémentarité des équipes médicales et médico-sociales. L'association mobilisera également une équipe mobile de professionnels.

Dans cette même perspective, l'ALEFPA va bientôt construire son tout premier établissement à Dembeni à Mayotte permettant l'accueil de 57 enfants et adolescents polyhandicapés. La première pierre sera posée durant le second trimestre 2021 pour une inauguration prévue en 2023.

« *Une première implantation très encourageante et surtout porteuse d'avenir* » souligne Michel Caron

PJ : Photographie de Michel Caron lors de la signature de la convention

Contacts presse :

ALEFPA
Vincent Logez – Laurène Kukula
Vincent.Logez@alefpa.asso.fr - Laurene.KUKULA@alefpa.asso.fr
06 89 10 22 20 – 06 07 66 50 77

